



Les Cyclades, Magie des îles grecques

Grèce

Départ: Paris

dès **2140€**

8 jours / 7 nuits

Départ Paris

Le 27/09/2025

Partez à la découverte des Cyclades, surnommées les "perles de l'Égée", pour un circuit de 8 jours en Grèce qui se veut être une parenthèse enchantée. Santorin, Naxos, Mykonos, Paros, Délos... ces îles grecques vous offrent une diversité culturelle d'exception. Un rêve méditerranéen à accomplir !

Athènes, Santorin, Naxos, Délos, Mykonos

Les Cyclades surnommées les "perles de l'Égée" vous offrent une diversité de paysages et de richesses culturelles exceptionnelles. Partez à la découverte des plus belles îles de l'archipel, à la rencontre de paysages authentiques et de villages colorés. Une expérience inoubliable !

Atouts plus / Points forts

La visite des plus belles îles des Cyclades

La découverte d'Athènes et du rocher de l'Acropole

Une formule inédite avec des paysages exceptionnels

Des audiophones individuels pour toutes les visites guidées

Le transfert région ou ville de départ/aéroport de départ si option transfert souscrite (1).

Les compagnies aériennes et les vols

Pré / Post acheminement (1)(2)

En cas de réservation des pré et post acheminements des passagers vers l'aéroport international de départ, l'organisateur réalise cette prestation, par tous moyens de transport, du point de départ défini vers l'aéroport international de départ à l'aller et au retour de l'aéroport international d'arrivée vers leur point de retour défini, en fonction :

- Des horaires définitifs des vols internationaux ;
- Des procédures de franchissement de frontière(s) et de leurs éventuelles évolutions ;
- Des temps de transit nécessaires entre les aéroports et/ou les gares ferroviaires ;
- Des conditions conjoncturelles (météo, grèves, mouvements populaires...)

Le Tour Opérateur se réserve le droit d'utiliser et modifier à tout moment les moyens de pré et post acheminement afin d'assurer la meilleure qualité de service et garantir une réalisation optimale des pré et post acheminement des passagers (véhicules légers, mini-vans, cars, trains ou vols intérieurs).

Vols internationaux (2)

Sur la compagnie Transavia, vols réguliers Paris/Athènes à l'aller et Athènes/Paris au retour. Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Aegean Airlines, Air France-KLM, Sky Express.

Sur la compagnie Volotea, vols réguliers Brest/Athènes à l'aller et Athènes/Brest au retour. Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Aegean Airlines et Air France-KLM.

Sur la compagnie Aegean Airlines, vols réguliers Nantes/Athènes à l'aller et Athènes/Nantes au retour. Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Air France-KLM, Transavia, Iberia, Swiss.

Sur la compagnie Aegean Airlines, vols réguliers Bordeaux/Athènes à l'aller et Athènes/Bordeaux au retour. Ces vols peuvent être également réalisés par la compagnie Air France-KLM, Swiss, Vueling, Iberia et Lufthansa et ITA Airways.

Sur la compagnie Aegean Airlines, vols réguliers Toulouse/Athènes à l'aller et Athènes/Toulouse au retour. Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Air France-KLM, Turkish Airlines, Lufthansa, Iberia, Brussels Airlines et ITA Airways.

Sur la compagnie Volotea, vols réguliers Marseille/Athènes à l'aller et Athènes/Marseille au retour. Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Aegean Airlines, Swiss, Brussels Airlines, ASL Airlines, Travel Service et Air France-KLM.

Sur la compagnie Transavia, vols réguliers Montpellier/Athènes à l'aller et Athènes/Montpellier au retour. Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Air France-KLM, Lufthansa.

Sur la compagnie Easyjet, vols réguliers Bale-Mulhouse/Athènes à l'aller et Athènes/Mulhouse-Bale au retour.

Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Aegean Airlines, Air France-KLM, Lufthansa, Eurowings, Pegasus, Turkish Airlines et Swiss International Air Lines.

Sur la compagnie Transavia, vols réguliers Lyon/Athènes à l'aller et Athènes/Lyon au retour.

Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Aegean Airlines, Air France-KLM, Volotea, Lufthansa, Turkish Airlines et Pegasus Airlines

Sur la compagnie Swiss, vols réguliers Zurich/Athènes à l'aller et Athènes/Zurich au retour.

Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Aegean Airlines, Lufthansa, Austrian Airlines, Air France-KLM et Turkish Airlines.

Sur la compagnie Swiss, vols réguliers Genève/Athènes à l'aller et Athènes/Genève au retour.

Ces vols peuvent être également réalisés par les compagnies Aegean Airlines, Air France-KLM, Lufthansa et Brussels Airlines

Horaires de principe des vols internationaux : (possibilité de vols directs ou avec escales selon les plans de vol des compagnies)

De Paris :

A l'aller Paris 14H20/ Athènes 18H30

Au retour Athènes 19H35/ Paris 22H00

De Nantes:

A l'aller Nantes 13H15 / Athènes 17H35

Au retour Athènes 18H20 / Nantes 21H00

De Bordeaux :

A l'aller Bordeaux 16H00/ Athènes 20H05

Au retour Athènes 12H45 / Bordeaux 15H15

De Brest :

A l'aller Brest 14H00 / Athènes 18H45

Au retour Athènes 19H25 / Brest 22H25

De Toulouse :

A l'aller Toulouse 16H00/ Athènes 19H55

Au retour Athènes 13H00 / Toulouse 15H15

De Marseille:

A l'aller Marseille 18H20 / Athènes 21H55

Au retour Athènes 15H45/ Marseille 17H35

De Bâle-Mulhouse :

A l'aller Bâle 15H30 / Athènes 19H20

Au retour Athènes 20H00/ Bâle 22H10

De Lyon :

A l'aller Lyon 16H15 / Athènes 20H00

Au retour Athènes 20H45 / Lyon 22H50

De Zurich :

A l'aller Zurich 16H45 / Athènes 20H25

Au retour Athènes 17H50 / Paris 19H35

De Genève :

A l'aller Genève 12H20 / Athènes 16H05

Au retour Athènes 10H30 / Genève 12H20

Conditions et poids des bagages :

- Bagage cabine : 1 bagage à main. de 5 à 10 kg max selon la compagnie

- Bagage en soute : 1 bagage de 15 à 23 KG max selon la compagnie

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé de Grand Tourisme (NL) de capacité de 44 participants maximum.

Jour 1 : AÉROPORT DE DÉPART / ATHÈNES

Transferts région / aéroport non inclus le 1er et le dernier jour du programme. A souscrire à la réservation. Si non souscrit, début et fin du programme en aéroport. départ de votre région pour l'aéroport de départ si option transfert souscrite (1). Vol pour Athènes. Accueil par notre correspondant et transfert à l'hôtel à Athènes. Dîner libre. Nuit.

Infos + étapes : 35Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 2 : ATHÈNES, SANTORIN

transfert matinal au port du Pirée et embarquement sur un ferry pour une croisière en mer Égée à destination de Santorin. Déjeuner libre à bord. Arrivée vers 14h30. Découverte de Fira, capitale de l'île perchée sur une falaise vertigineuse et offrant une vue exceptionnelle sur la Caldeira. Promenade à travers ses rues pavées et ses maisons blanches. Dîner Nuit.

Infos + étapes : 30Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 3 : SANTORIN

continuation de la visite de Santorin, la plus saisissante des îles grecques, surnommée la "perle des Cyclades". Visite du site archéologique d'Akrotiri. L'existence de cette cité antique avec une forte influence minoenne remonte à l'âge de bronze. Elle a été détruite lors de la terrible éruption du volcan de Santorin. Découverte de la plage de sable noir puis continuation pour le village typique de Pyrgos. Déjeuner. Découverte du magnifique village de Oia et ses paysages de carte postale. Rendu célèbre par ses églises aux coupoles bleues, le village a inspiré de nombreux artistes notamment pour ses ruelles pittoresques et son coucher de soleil exceptionnel. Dîner Nuit.

Infos + étapes : 55Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 4 : SANTORIN, NAXOS

matinée libre pour découverte personnelle de cette île de toute beauté. Déjeuner. Transfert au port et traversée pour l'île de Naxos, la plus importante et une des plus belles îles des Cyclades. Dîner Nuit à Naxos.

Infos + étapes : 20Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 5 : NAXOS

départ pour les villages de Glinado, Agios Arsenios et enfin Vivlos connu pour la culture de la pomme de terre. Arrivée au village de Sagri et visite du temple antique en marbre d'Apollon et Déméter. Continuation vers la vallée fertile de Tragaia avec ses oliviers, ses arbres fruitiers et ses vignes. Arrêt au village traditionnel de Damala. Visite d'une fabrique artisanale de poterie. Continuation vers le plus grand village de l'île : Filoti construit en amphithéâtre au flanc du Mont Zas, point culminant des Cyclades. Arrêt à Apiranthos, beau village avec ses tours vénitiennes, ses rues pavées de marbres et ses belles demeures. Déjeuner en taverne. Continuation pour la visite de Panagia Drossiani une des plus vieilles églises de l'île à l'architecture unique. Continuation jusqu'à la célèbre statue de Kouros d'une hauteur de 10 m. Découverte de Chora, le port de Naxos, une ville dominée par la porte du temple d'Apollon que l'on aperçoit de loin en abordant l'île. Dîner Nuit à Naxos.

Infos + étapes : 70Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 6 : NAXOS, DÉLOS, MYKONOS, NAXOS

transfert au port et traversée pour Délos, l'île sacrée d'Apollon, haut-lieu de la vie antique. Visite du site

archéologique réputé pour sa célèbre terrasse des Lions. En fin de matinée, traversée vers Mykonos, station estivale à la mode, réputée pour la beauté de ses plages et ses petites ruelles pleine de charme. Déjeuner libre. Visite guidée de la vieille ville de Mykonos avec ses étroites ruelles, ses maisons blanches et ses fameux moulins à vent. Retour à Naxos. Dîner Nuit.

Infos + étapes : 30Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 7 : NAXOS, ATHÈNES

transfert au port de Naxos et traversée pour le port du Pirée. Déjeuner libre à bord. Débarquement et départ pour un tour panoramique de la ville d'Athènes. Aperçu des principaux monuments de la ville : le parlement gardé par ses célèbres Evzones, les monuments néo-classiques (l'université, l'académie, la bibliothèque), le stade de marbre où se déroulèrent les premiers Jeux Olympiques, le temple de Zeus et sa fameuse porte d'Adrien. Selon les impératifs horaires, visite du musée de l'Acropole et promenade dans le quartier de Plaka. Dîner Nuit à Athènes.

Infos + étapes : 30Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 8 : ATHÈNES / AÉROPORT DE DÉPART

transfert à l'aéroport d'Athènes. Vol pour votre aéroport de départ. Débarquement, puis retour dans votre région si option transfert souscrite (1).

Infos + étapes : 35Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

La chambre

Liste des hôtels de principe (5) :

ATHÈNES - Hôtel Mirabello 3* NL(10) - 2 nuits - Langue du personnel : locale, Francophone(8) et Anglophone

SANTORIN - Hôtel Paradise 3* ou Hôtel Star 3* NL(10) - 2 nuits - Langue du personnel : locale, Francophone(8) et Anglophone

NAXOS - Hôtel Naxos Palace 3* ou Hôtel Naxos Resort 3* NL(10) - 3 nuits - Langue du personnel : locale, Francophone(8) et Anglophone

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 7 petits déjeuners, 3 déjeuners, 6 dîners.

Boissons non incluses

* Pour les départs matinaux (le jour 8), les petits déjeuners peuvent être limités à un thé ou café accompagné d'un biscuit.

Options, excursions, suppléments et réductions

La prestation Service + n'est pas incluse dans les tarifs présentés. Elle est à réserver, avec supplément, lors de l'inscription, suivant la liste des points de rendez-vous en fonction de l'aéroport de départ sélectionné.

Si vous ne souscrivez pas ce service, votre voyage débutera et s'achèvera à l'aéroport de départ sélectionné.

Le Service + : nous venons vous chercher au plus près de votre domicile !

Fini les soucis de parking, les coûts liés aux trajets vers l'aéroport, la gestion des retards, etc...
Nous vous prenons en charge au plus près de votre domicile. Ce service de pré et post acheminement est à inclure à la réservation.

Nouveau ! Le Service +, prise en charge à domicile.

A la réservation, si votre ville de départ bénéficie de la prise en charge à domicile (ex : Arcachon, prise en charge à domicile dans la liste présentée lors de la réservation), vous pourrez sélectionner la prise en charge à domicile (avec supplément).

Le transfert au départ de votre domicile est valable exclusivement pour les villes définies et dans un rayon de 10 km autour de ces mêmes villes.

N'oubliez pas de nous fournir votre adresse, soit en la saisissant dans le formulaire de réservation (Internet) ou en la fournissant à votre conseiller en agence de voyages.

Cette prise en charge à domicile peut être également réalisée dans d'autres villes du département avec supplément (se renseigner à l'inscription, uniquement en agence de voyages).

Cette prise en charge à domicile est soumise à une réserve d'accessibilité de votre domicile par minibus ou voiture.

Vous disposez de très nombreuses villes de départ et de multiples circuits de ramassage pour rejoindre en toute sérénité votre aéroport de départ. La liste complète des villes de départ et les tarifs disponibles seront présentés à la réservation en fonction de l'aéroport de départ sélectionné.

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non-dépassée) ou passeport en cours de validité. Attention en cas de vols via la Turquie, la carte nationale d'identité ou le passeport doit être valable 150 jours après la date de retour.

Informations complémentaires sur le programme

Les fréquences de bateau sont indiquées sous réserve de changement sans préavis de la part des compagnies maritimes ou pour cause de force majeure, par exemple mauvaises conditions météorologiques. Les horaires seront reconfirmés sur place.

Les personnes de plus de 65 ans bénéficient de remises dans certains monuments grecs. Ne pouvant faire de gestion individualisée et par souci d'équité entre nos clients, nous avons dû calculer le prix de ce voyage en établissant une moyenne entre les personnes soumises aux droits d'entrée et celles bénéficiant de la réduction. Notre offre est donc forfaitaire et ne peut, en aucun cas, faire l'objet d'un remboursement. Vous devrez présenter votre carte d'identité ou passeport à l'entrée des sites. Depuis 2024, la taxe d'hébergement qui était actuellement imposée aux hôtels et aux chambres à louer a été supprimée et remplacée par la "taxe de résilience à la crise climatique". Cette taxe impacte toutes formes de locations et hôtels de tourisme (entre 5 EUR et 15 EUR par chambre et par nuit). Cette taxe est à régler sur place et le tarif de chaque établissement sera confirmé par l'hôtelier.

TAXE DE RESILIENCE A LA CRISE CLIMATIQUE

Du 01 avril au 31 octobre 2025 :

Hôtels 2* = 2 EUR par chambre par nuit

Hôtels 3* = 5 EUR par chambre par nuit

Hôtels 4* = 10 EUR par chambre par nuit

Hôtels 5* = 15 EUR par chambre par nuit

Ce tarif peut être réévalué par le gouvernement grec à tout moment et sans préavis.

L'ordre des visites peut être modifié.

Fourniture d'audiophone pour les visites.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les

informations des prestations complémentaires (options) réservées.

Salaun Holidays, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 15 avenue Carnot (75017) PARIS. Assureur RCP : HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

point de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaun Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.
- (1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :

- le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :
- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et

disponibles à la date d'édition.

(3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.

(4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.

(5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définis par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

A plus de soixante (60) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront au choix de ce dernier (*) :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 100 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 100 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas ou pour tout autre formalité administrative déjà engagée.

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation équivalents à : 15 % (avec un montant minimum de 200 EUR par personne) ou 50 % du prix total du voyage à forfait(1) si des billets d'avion ont été réservés dans le cadre de vols sourcés dynamiquement (à savoir les vols dont la disponibilité et le prix sont actualisés de manière journalière) dans les moteurs de recherche de vols (GDS).

Entre cinquante-neuf (59) et trente-et-un jours (31) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront, au choix de ce dernier (*) :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 250 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 250 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, les frais de visas ou pour tout autre formalité administrative déjà engagée.

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation, équivalents à 20 % (avec un montant minimum de 250 EUR par personne) du prix total du voyage à forfait (*).

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais réels selon le type de billets (aérien, maritime ou ferroviaire) engagés dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visas et de visites engagés... si ces montants cumulés sont supérieurs au montant forfaitaire de 20 % visé ci-dessus (départ entre 59 et 31 jours) et toujours sous réserve d'un montant minimum de 250 EUR par personne.

A partir de trente (30) jours du départ : les frais d'annulation sont calculés suivant le tableau ci-dessous (*) :
FRAIS D'ANNULATION NOTIFIE- IL SERA RETENU (sous réserve d'un montant minimum de frais d'annulation de 300 EUR par personne) :

- Entre 30 et 21 Jours avant le départ : 35 % du prix du voyage

- Entre 20 et 8 jours avant le départ 65 : % du prix du voyage

- Entre 7 et 2 jours avant le départ 85 % : du prix du voyage

- Moins de 2 jours avant le départ et non présentation au départ : 100 % du prix du voyage

Le remboursement des taxes d'aéroport est fait sur demande expresse et uniquement pour les tronçons de

vols non consommés. Que l'annulation soit demandée par le Client à plus ou à moins de 60 jours du départ, le montant des primes d'assurances le cas échéant souscrites ne sera pas remboursé au client, ni les éventuels frais de visa (incluant les coûts de visa, d'expédition des passeports et les frais de services) ni les frais de toutes autres formalités administratives acquittés auprès de SALAÛN HOLIDAYS et dont cette dernière ne peut en obtenir le remboursement pour le compte des clients.

Les frais d'annulation sont calculés sur le montant du voyage, surcharges kérosène incluses. Aucun remboursement ne peut intervenir si le voyageur ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés par les convocations, de même s'il ne peut présenter les documents de police ou documents sanitaires exigés pour son voyage (passeport, visa, carte d'identité, attestation(s) sanitaire(s), résultats de test, etc.) et s'il ne se présente pas à l'heure prévue aux portes d'embarquement. Si un voyageur ne se présente pas au départ ou abandonne un circuit en cours de route, et cela pour quelque cause ou motif que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

Les croisières maritimes et fluviales sont soumises à des frais d'annulation spécifiques qui vous seront, le cas échéant, communiqués avant votre réservation.

Avant le départ, toute demande de correction d'orthographe dans le prénom ou le nom d'un voyageur sur un titre de transport pourra donner lieu, si cela est matériellement possible, à l'application des frais de modification (se renseigner en agence) ou à l'émission d'un nouveau titre de transport.

(*) Sauf conditions d'annulation spécifiques de certains voyages, des croisiéristes ou d'autres fournisseurs précisées à la réservation et mentionnées dans le contrat de vente.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 3 participant(s). Quand le nombre maximum de 44 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Votre circuit en petit groupe :

Toujours soucieux de votre satisfaction, pour mieux profiter de votre voyage et pour plus de confort, nous vous proposons de voyager en groupe avec un nombre maximum de 24 participants aux dates de départ suivantes : 21/06/2025, 20/09/2025.

Prestations incluses :

Les vols France ou Suisse/Athènes aller et retour
Les traversées maritimes en ferry classe touristique
Les taxes aériennes et de sécurité au 15/10/24
L'hébergement en hôtels 3* ou 4* (normes locales) en chambre double
La pension complète du dîner du J2 au petit-déjeuner du J8 (sauf les déjeuners des J2, J6 et J7)
Les excursions et visites prévues au programme
Les services d'un guide accompagnateur francophone tout au long du circuit
Des audiophones individuels tout au long du circuit
Le transfert région ou ville de départ/aéroport de départ si option transfert souscrite (1).

Prestations non incluses :

Le transfert aller et retour ville de départ-aéroport de départ
Les assurances
La chambre individuelle
Le dîner du J1 et les déjeuners du J2, J6 et J7
La taxe de résilience à la crise climatique
Les boissons
Les pourboires.